

## LE VINGT-SIX FEVRIER DEUX MILLE DIX-NEUF

**A la requête de :**

**Lequel m'indique de :**

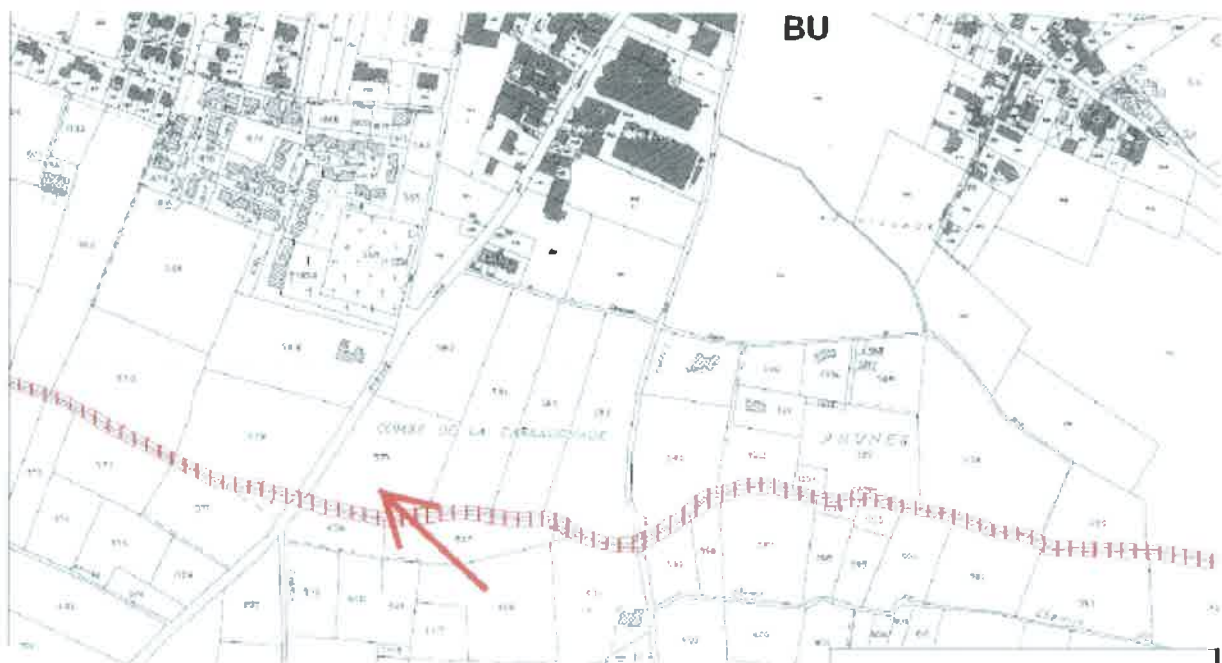
- Que par jugement du 14/12/2016, il a été prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire du patrimoine personnel de !
- Que par jugement du 27/11/2017, les créances ont été arrêtées à hauteur de la somme de 377.337,24 euros.
- Que la liquidation judiciaire a été prononcée.
- Que par ordonnance du 14/09/2018, la vente de gré à gré d'un terrain pour un prix de 30.000,00 euros a été autorisée par requête déposée au greffe en juillet 2018
- ! a sollicité l'autorisation de vente aux enchères du bien immobilier sis à PEPIEUX sur la mise à prix de 30.000,00 euros avec faculté de baisse du quart plus de la moitié en cas de carence d'offrant
- Que par jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Montpellier en date du 03/12/2018, il a été ordonné à ! de poursuivre la vente judiciaire du terrain cadastré section A n°2259, lieudit « Combe de la Carraugnade », à PEPIEUX (Aude) appartenant à la débitrice e
- Que le jugement fixe à 30.000,00 euros et indique qu'à défaut d'enchère la mise à prix pourra être baissée à 22.500 puis encore à 15.000,00 euros.
- Que le jugement a fait l'objet d'un jugement rectificatif en date du 02/01/2019 qui complète le jugement.
- Qu'il me requiert à l'effet d'effectuer un PV descriptif lieudit « Combe de la Carraugnade », section A n°2259.
- Je suis requis ce jour de procéder photographies à l'appui à toutes constatations utiles et à l'état descriptif d'un bien.

Déférant à cette réquisition,

Je, soussigné, Romain BRIGNET, Huissier de Justice associé de la SELARL MVB HUISSIERS DE JUSTICE, société titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de CARCASSONNE (Aude), 47, boulevard Jean Jaurès,

Certifie m'être transporté ce jour commune de PEPIEUX.

Les lieux se présentent approximativement comme le schéma ci-dessous :



## CONSTATATIONS

Je me présente sur la départementale 206, avenue des cathares.

Il s'agit d'une parcelle située en bordure de voie séparée par un fossé empierré.

Cette parcelle agricole dispose d'une plantation de type vigne.

La vigne est entretenue.

J'ai pris des clichés photographiques.

Côté sud sur le plan :

Cette parcelle est délimitée par un fossé.

Présence de plantations.

Le côté fossé jouxte une autre parcelle agricole.

Cette partie est empierrée





Côté nord sur le plan :

Une maison d'habitation est délimitée par un mur de clôture.

Je note la présence d'une haie vive dans la continuité.

Une clôture grillagée délimite une seconde propriété à usage d'habitation.



Côté est sur le plan :

Présence d'un chemin d'accès puis d'une parcelle agricole de type vigne.



Côté nord/est :

Je constate la présence d'une buse avec des tuyaux allant dans le fossé.

On accède par un chemin de terre à cette parcelle par le chemin de la Combe.





